

b244253X (A)



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Dept. of External Affairs Min. des Affaires extérieures AUG 28 1992 RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

communiqué

Date Le 12 août 1992

N° 165

Pour publication

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN : LE CANADA ATTEINT SES OBJECTIFS

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, et ministre du Commerce extérieur, a déclaré aujourd'hui que le Canada «avait pleinement atteint ses objectifs» lors de la négociation fructueuse de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

M. Wilson a annoncé la nouvelle à Washington (DC) aujourd'hui, à l'issue des négociations menées avec ses homologues, M^{me} Carla Hills, représentante au Commerce des États-Unis, et M. Jaime Serra Puche, ministre du Commerce du Mexique.

Le Canada cherchait avant tout à faciliter l'accès au marché mexicain, à protéger et à accroître les avantages obtenus dans l'Accord de libre-échange avec les États-Unis (ALE) et à faire en sorte que le Canada reste un pôle d'attraction pour les investisseurs en Amérique du Nord.

«La négociation de l'ALENA a été un succès pour le Canada, a affirmé M. Wilson. Nous avons amélioré certains éléments de l'ALE sans toutefois renoncer à ce que nous avons déjà obtenu. Fort de l'accès préférentiel dont il jouira sur les marchés américain et mexicain, le Canada exercera d'autant plus d'attrait sur les éventuels investisseurs.»

«L'ALENA, c'est l'ALE en mieux. C'est en quelque sorte une version améliorée de l'ALE, dans la mesure où il contient des règles plus claires et plus précises pour ce qui est de déterminer si les produits fabriqués au Canada sont admissibles à la réduction et, à terme, à l'élimination complète des droits de douane lorsqu'ils sont exportés aux États-Unis et au Mexique en vertu de l'ALENA. De cette façon, le Canada restera un lieu d'investissement concurrentiel, par exemple dans le secteur automobile.»

«Nous ne perdons aucun des avantages obtenus grâce à l'ALE avec les États-Unis. Notre système de règlement des différends commerciaux – qui s'est avéré très efficace – sera maintenu et renforcé. De plus, nos industries culturelles continueront à

